****

**Commune de Vielsalm**

**Formulaire de demande de prime pour l’installation ou la réhabilitation d’un système de récupération d’eau de pluie**

**A renvoyer à par voie postale à :**

**>** **Administration communale de Vielsalm**

Service Environnement

Rue de l’Hôtel de Ville 5

6690 VIELSALM

**>** Ou à renvoyer par mail à l’adresse : **annick.dethier@vielsalm.be**

En cas de question, vous pouvez contacter le service Environnement (Annick Dethier)

au 080 29 28 13.

**A. Demandeur**

Nom et Prénom: ………………………………………..……..…………………..............

Adresse :

Téléphone : ……………………………..………………………………………………...

E-mail :

Qualité : Propriétaire – locataire – usufruitier – copropriétaire – autre\* :

Numéro de compte bancaire :

*\*biffer la mention inutile*

**B. Situation du bien où sont réalisés les travaux**

Adresse

Type de bien (maison, immeubles à appartements, entreprise,…) :

Nombre de systèmes de récupération d’eau de pluie envisagé :

Le bien a-t-il déjà fait l’objet d’une demande de prime pour l’installation ou la réhabilitation d’un système de récupération de pluie ? Si oui, auprès de quelle administration et quel est le montant de la prime ?

**C. Informations techniques**

S’agit-il d’une nouvelle installation ou d’une réhabilitation ?

Quelle est la capacité du système de récupération de pluie en litres (minimum 1500 litres) ?

S’agit-il d’un système enterré ou hors sol ?

Quelle est la superficie de la/des toiture(s) de récolte des eaux de pluie (en m² : minimum 40 m²) ?

Quel usage serait fait de l’eau de pluie ainsi récoltée (arrosage du jardin, remplissage piscine, chasses de WC, alimentation du lave-linge, lavage de cours ou de véhicules,…) ?

Le système comporte-t-il un groupe de surpression (pompe), un système de filtrage, un trop-plein et une trappe d’accès pour des travaux d’entretien ou de réparation ?

**D. Documents à fournir**

* Le présent formulaire de demande dûment complété ;
* Une photocopie de la carte d’identité ;
* Deux photos de l’installation réalisée ;
* Pour les propriétaires : la preuve de la propriété du bien (titre de propriété, acte d’achat,…) ;
* Pour les locataires : une copie du bail de location et une autorisation de réaliser les travaux signée par le propriétaire ;
* - Une copie de la/des facture(s) détaillée(s) de l’entreprise qui a réalisé les travaux ou du fournisseur de la citerne d’eau de pluie et des équipements. Ces factures doivent être postérieures au 01/01/2021 ;
* Une preuve de paiement de la/des facture(s).

**E. Déclaration sur l’honneur et signature**

🗹 Je soussigné Madame / Monsieur ………………………………………….…….......................... déclare avoir installé /réhabilité un système de récupération d’eau de pluie sur le territoire de la commune de Vielsalm et demande par conséquent la prime prévue dans le règlement communal relatif à l’octroi d’une prime pour l’installation ou la réhabilitation d’un système de récupération d’eau de pluie.

🗹 Je déclare avoir pris connaissance du règlement communal relatif à l’octroi d’une prime communale pour l’installation ou la réhabilitation d’un système de récupération d’eau de pluie.

🗹 Je m’engage à maintenir l’installation dans un parfait état de fonctionnement pendant une durée minimale de 5 ans à partir de la date d’octroi de la prime.

🗹 Je joins à la présente les documents demandés ci-dessus et certifie sur l’honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Fait à …………………………….., le ………………………

Signature du demandeur